



Revendications de l'Intersyndicale sur les Salaires :

Préambule :

Les salariés connaissent une baisse de leur pouvoir d'achat sans équivalent, depuis des décennies. Avec une inflation inédite, une revalorisation salariale significative s'impose.

L'Intersyndicale Kyndryl revendique donc :

Une Augmentation Salariale pour tous.

L'Intersyndicale Kyndryl demande une augmentation mensuelle et individuelle de 200 euros, pour tous les salariés qui ont un salaire mensuel contractuel inférieur à 10000 euros par mois.

L'Intersyndicale Kyndryl demande également une augmentation individuelle d'un pourcentage important et d'une couverture conséquente de salariés.

Une revalorisation des titres restaurant.

L'Intersyndicale Kyndryl demande que le Ticket Restaurant soit à 10,50 euros, avec la participation de Kyndryl de 6,30 euros.

Une revalorisation du forfait déplacement en Métropole.

L'Intersyndicale Kyndryl demande que le forfait passe à 60 euros par jour.

Une revalorisation des frais kilométriques.

L'Intersyndicale Kyndryl demande que l'indemnité kilométrique passe à 0,661 euros par km, quel que soit le nombre de kilomètres.

Une revalorisation des ASC.

L'Intersyndicale Kyndryl demande que le montant des ASC passe à 2,5 % de la masse salariale.

Une revalorisation de la compensation Télétravail.

L'Intersyndicale Kyndryl demande que la compensation Télétravail passe à 40 euros par mois.

Les Organisations Syndicales UNSA, CFE-CGC, CFDT, CGT et CFTC.